

# LE LEASING APPLIQUÉ AUX OEUVRES D'ART

LA LOCATION FINANCIÈRE OU CRÉDIT-BAIL

## UNE SOLUTION DE FINANCEMENT ADAPTÉE POUR LES ENTREPRISES, PROFESSIONS LIBÉRALES ET GALERIES...

Le leasing d'oeuvres d'art (ou LOA) permet aux clients professionnels, aux galeries, et aux entreprises munies d'un numéro de SIREN ou SIRET de louer une œuvre d'art pour décorer et aménager leurs bureaux et espaces professionnels avec la possibilité pour l'entreprise d'en devenir propriétaire à l'issue de la période de location. Simple à mettre en œuvre, le leasing (ou LOA) assurent un financement intégral de vos œuvres. Cette solution de financement vous permet de préserver votre trésorerie en étant fiscalement & économiquement favorable pour votre entreprise et d'enrichir votre collection et patrimoine artistique. Ainsi tous les loyers afferant à la décoration et l'aménagement des bureaux sont déductibles, avec un étalement des charges locatives allant de 13 à 48 mois. L'engagement est encadré dans un contrat tripartite entre NexeArt Capital, le locataire entreprise et le partenaire financier bailleur. Pour les galeries, cette solution leur permet de multiplier leur chiffre d'affaire et leur offre de service. NexeArt Leasing finance tout types d'oeuvres d'art dès 2000€.

Pour en savoir plus : <https://www.youtube.com/watch?v=i-WYrxW3C8A&t=101s>

## LES AVANTAGES DU LEASING D'ŒUVRES D'ART

### DE MULTIPLES AVANTAGES COMPTABLES ET FISCAUX

- Pas d'apport initial
- Financement à hauteur de 100% du prix TTC
- Déduction des loyers sur votre base d'imposition (IS ou IRPP - art 39.1 du CGI) (60-68 PCG)
- Paiement de la TVA (si éligible) au rythme du règlement des loyers

### UNE MAÎTRISE DES COÛTS

- Les charges liées à la location sont connues à l'avance
- Les loyers sont fixes et constants pendant toute la durée du contrat
- La valeur résiduelle est déterminée à la signature du contrat

### UN VECTEUR DE COMMUNICATION FORT

- Participation au bien-être au travail
- Valorisation des valeurs de votre entreprise
- Possibilité de renouveler la décoration de vos locaux

## POURQUOI INVESTIR DANS L'ART AVEC NEXEART CAPITAL ?

- UNE TRIPLE EXPERTISE RECONNUE EN ART, FINANCE ET FINANCEMENT
- UNE OFFRE END TO END 100% MAITRISEE
- 1 SEUL INTERLOCUTEUR
- DISPONIBILITÉ & ACCOMPAGNEMENT

Un guichet unique tout au long de votre projet : choix des œuvres, financement, livraison.

Nous vous envoyons une simulation de financement en moins de 6h.

## EXEMPLE DE FINANCEMENT BY NEXEART CAPITAL - ŒUVRE DE 9 000 € \*

\* Cette simulation donnée à titre indicatif pourra varier selon le montant, la durée de location et la solvabilité du dossier et reste soumise à l'accord de l'établissement de crédit et sous réserve d'acceptation par le client des Conditions Générales et Particulières de location de l'établissement de crédit.

CONDITIONS FINANCIÈRES					
Durée de location	13 mois	18 mois	24 mois	36 mois	48 mois
Loyer mensuel HT	769,25€	576,87€	442,21€	312,65€	249,58€
AVANTAGES					
Economies d'impôts	3 302€	3 426€	3 502€	3 713,65€	3 953,35€
Coût de revient	6 706€	6 957€	7 111,10€	7 542,05€	8 026,55€
Valeur résiduelle	500€	500€	500€	500€	500€

### INFORMATIONS :

- Loyers HT à majorer de la TVA en vigueur de 20%
- Loyer terme à échoir, périodicité mensuelle, règlement des loyers par prélèvement SEPA
- Frais de dossiers de 149€ (prélevés lors de la mise en loyer du dossier)

### PIÈCES À FOURNIR :

- Extrait de KBIS de moins de 3 mois
- Pièce d'identité du dirigeant
- Dernière liasse fiscale
- Attestation d'assurance couvrant l'œuvre durant toute la durée de la Location (Location financière longue durée)

### NEXEART CAPITAL :

SARL au capital de 30 000€  
RCS Paris B 880 472 543  
TVA FR68880472543  
93 RUE CARDINET 75017 PARIS  
✉ [leasing@nexeart.com](mailto:leasing@nexeart.com)  
☎ +33 6 95 88 19 32  
🌐 [www.nexeart.com](http://www.nexeart.com)